

Recueil des tarifs publiés

**Etablissements et Services Sociaux et
Médico-Sociaux sous compétence
départementale**

Tarifification 2023

SOMMAIRE

1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES EN MEUSE	4
1.1 - HABILITES A L'AIDE SOCIALE.....	8
E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)	8
E.H.P.A. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)	8
U.S.L.D. (Unité de Soins de Longue Durée).....	11
U.A.S.A. (Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer).....	12
RESIDENCES AUTONOMIES	13
1.2 - NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE OU HABILITES PARTIELLEMENT.....	14
E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)	14
E.H.P.A (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)	14
RESIDENCES AUTONOMIES et ACCUEIL DE JOUR.....	15
2 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPES EN MEUSE.....	16
2.1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPEES EN MEUSE	18
Foyers de Vie.....	18
Foyers d'hébergement	19
Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM).....	19
Foyers d'accueil médicalisé	20
2.2 - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES	21
Services d'Accompagnement à la Vie Sociale	21
3 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN MEUSE.....	22
3.1 - ETABLISSEMENTS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE.....	24
Maisons de l'Enfance	24
Pouponnières.....	24
M.E.C.S. (Maison de l'enfance à caractère sociale).....	25
Village d'enfants	26
Autres établissements.....	26
3.2 - SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE	27
3.3 - SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES FRAGILES.....	27
3.4 - AUTRES ETABLISSEMENTS	28
Lieux de Vie.....	28
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)	28
4 - SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE	29
POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPES	29
4.1 – S.A.A.D. AUTORISES ET HABILITES A L'AIDE SOCIALE	30
4.2 - S.A.A.D. NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE	31
ANNEXE – Etat récapitulatif des publications des tarifs au recueil des actes administratifs du Département	32

Qu'est-ce que la Tarification ?

► **Les établissements et services sociaux et médico sociaux (ESSMS)** accueillent et accompagnent des **personnes âgées, personnes handicapées, des mineurs et majeurs de moins de 21 ans ou des familles fragiles** (ex : EHPAD, Foyers d'hébergement, Maisons de l'enfance, Services d'aide et d'accompagnement à domicile...). Ils doivent disposer d'une autorisation du Président du Conseil départemental à titre exclusif ou conjointement avec l'Etat (*Protection Judiciaire de la Jeunesse, Agence Régionale de Santé*).

Certaines structures bénéficient d'une habilitation à l'aide sociale. Cette habilitation permet de pouvoir accueillir des personnes qui ne disposent pas des ressources financières suffisantes pour s'acquitter de leur frais d'hébergement ou prestation. Ces frais pourront, sous conditions, être pris en charge en tout ou partie par le Département.

Pour les structures intervenant dans le secteur de l'enfance, l'habilitation permet de placer des mineurs et jeunes majeurs confiés au Département au titre de l'aide sociale à l'enfance.

► Les ESSMS habilités sont soumis à la tarification, une procédure budgétaire réglementaire qui donne compétence au **Président du Conseil Départemental pour fixer les tarifs des prestations fournies par ces établissements et services qui sont habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.**

La tarification est fixée selon les orientations budgétaires définies par délibération du Conseil départemental.

Ainsi, chaque année, les tarifs sont arrêtés sur la base des propositions budgétaires présentées par les établissements et servent **à financer les prestations liées à l'hébergement et à l'accompagnement social des bénéficiaires.**

► La Tarification porte également **sur les prestations relatives à la dépendance et prises en charge en partie par le Département, pour les établissements accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie** qu'ils soient ou non habilités à l'aide sociale.

► Le Département de la Meuse s'assure, dans la limite des compétences qui lui ont été dévolues par la loi, que les tarifs permettent :

- ✓ de donner les moyens nécessaires aux établissements et services de garantir la prise en charge des bénéficiaires,
- ✓ de maîtriser les coûts en vue de limiter l'impact du prix de journée pesant sur le budget du Département, des bénéficiaires des prestations et de leur famille.

► **Le présent recueil recense l'ensemble des décisions prises par le Président du Conseil départemental de la Meuse pour 2023**, publiées au recueil des actes administratifs, dont le détail est joint en annexe.

1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES EN MEUSE

La Meuse compte 34 structures d'hébergement pour personnes âgées autorisées, représentant une capacité de 2 704 places, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs sites. Les personnes âgées accueillies bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement et, pour les établissements dites « médicalisés », d'une prise en charge médicale.

Les établissements habilités à l'aide sociale :

- les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) rattachés et gérés par un centre hospitalier
- les EHPAD publiques autonomes
- les EHPAD gérés par une structure communale ou intercommunale
- les EHPAD et EHPA gérés par des associations
- les Résidences autonomie
- les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) hébergeant des personnes âgées dépendantes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante

Les établissements non habilités à l'aide sociale (structures privées à vocation commerciale):

- les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- les Résidences autonomie
- les EHPA

Légende :

HP : Hébergement Permanent

HT : Hébergement Temporaire

AJ : Accueil de jour

PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Les tarifs :

TYPE D'ETABLISSEMENT	TARIF HEBERGEMENT	TARIF DEPENDANCE (EHPAD – USLD)	FORFAIT GLOBAL DE SOINS (EHPAD – USLD)
EHPAD ou USLD habilité à l'aide sociale	- fixé par le Département après examen des propositions budgétaires de l'établissement - payé par le résident ou par le Département au titre de l'aide sociale	- fixé par le Département - financé par le Département via le forfait dépendance pour les EHPADs et une dotation pour les USLD, - payé partiellement par le résident (GIR 5-6*)	- fixé par l' ARS si l'établissement est médicalisé - financé entièrement par l'assurance maladie
Etablissement non habilité à l'aide sociale	- fixé par l' établissement dans la limite d'un taux d'évolution annuel arrêté par le Ministère des Finances - payé par le résident	- fixé par le Département - financé par le Département via le forfait dépendance (EHPAD) et payé partiellement par le résident (GIR 5-6*)	- fixé par l' ARS si l'établissement est médicalisé - financé entièrement par l'assurance maladie

→ **Le tarif hébergement finance**


EHPAD/USLD	
Prestations d'administration générale	
Prestations d'accueil hôtelier	Mise à disposition d'une chambre avec accès à une salle de bain et des toilettes Entretien et nettoyage des chambres, pendant et à l'issue du séjour Entretien et nettoyage des parties communes et des locaux collectifs Maintenance des bâtiments, des installations techniques et des espaces verts Mise à disposition des connectiques pour l'accès à la télévision et au téléphone Accès à Internet au sein de l'établissement
Prestations de restauration	Accès à un service de restauration Fourniture de trois repas, d'un goûter et mise à disposition d'une collation nocturne
Prestations de blanchissage	Fourniture, pose, renouvellement et entretien du linge plat et du linge de toilette L'entretien linge personnel
Prestations d'animation de la vie sociale	Accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement Organisation des activités extérieures
Personnel	Personnel assurant l'accueil, l'animation de la vie sociale, l'entretien, la restauration et l'administration
Autres charges	Dépenses d'amortissement des biens meubles et immeubles, charges financières, d'assurances
Résidences autonomie	
Prestations d'administration générale	
Mise à disposition d'un logement privatif avec la possibilité d'installer le téléphone et de recevoir la télévision	
Mise à disposition et entretien des espaces collectifs	
Accès à une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence autonomie ou à l'extérieur	
Accès à un service de restauration par tous moyens	
Accès à un service de blanchisserie par tous moyens	
Accès aux moyens de communication, y compris à internet, dans tout ou partie de la résidence autonomie	
Accès à un dispositif de sécurité apportant au résident par tous moyens une assistance et lui permettant de se signaler 24h/24h.	
Accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation d'activités extérieures.	
Personnel : Personnel assurant l'accueil, l'animation de la vie sociale, l'entretien des communs et l'administration.	
Autres charges : Dépenses d'amortissement des biens collectifs et immeubles, charges financières, d'assurances	

→ Le tarif dépendance finance (EHPAD/USLD) :

- Principalement des dépenses de personnel :
 - affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas,
 - aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnateurs éducatifs et sociaux et psychologues, en complément du forfait soins,
- Les fournitures pour l'incontinence.
- Une partie des prestations relatives à l'hébergement, à hauteur de 30% : les fournitures hôtelières, les produits d'entretien, les prestations de blanchissage et de nettoyage à l'extérieur.

► **Les frais de séjour à la charge du résident correspondent au prix de journée hébergement + le tarif dépendance du GIR 5-6* (appelé ticket modérateur).**

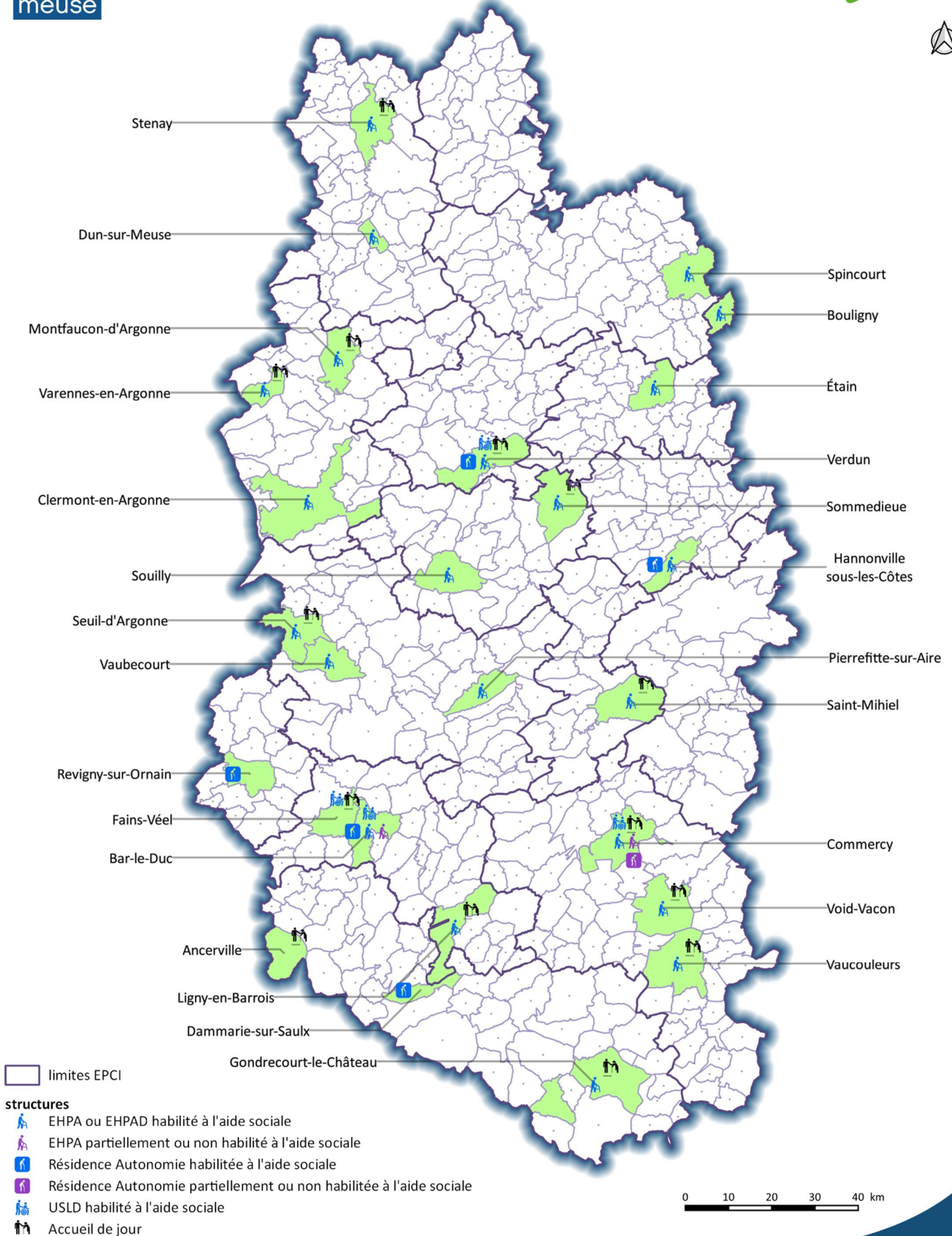
La différence entre le tarif correspondant au GIR* de la personne et celui du GIR 5-6 est prise en charge par le Département au titre l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) versée à l'établissement.

 Les personnes hébergées dans ces établissements ne disposant pas de ressources financières nécessaires peuvent, sous certaines conditions, voir leurs frais d'hébergement et le ticket modérateur pris en charge partiellement ou en totalité par le Département au titre de l'aide sociale.

→ Le forfait global de soins :

Il comprend essentiellement les charges du personnel médical de l'établissement ou des intervenants (médecin, infirmiers, pharmaciens, 70% des charges des aides-soignants et aides médico-psychologiques et accompagnateurs éducatif et social), des prestations de services, du matériel et des fournitures à caractère médicaux et des médicaments.

*Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Le GIR d'une personne est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR par le médecin coordonnateur de l'établissement. Il existe 6 GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.



1.1 - HABILITES A L'AIDE SOCIALE

E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)
E.H.P.A. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD LA SAPINIÈRE 1 allée Henriot du Coudray 55000 BAR LE DUC (Géré par un CIAS)	Mme AYMERIC ☎ 03.29.45.02.96 ✉ c.aymeric@cias. meusegrandsud .fr ☎ 03.29.45.35.77	141 places HP	59,62 €	21,82 €	13,84 €	5,87 €	65,49 €	77,56 €	Janvi er
EHPAD La Maison des Cép'ages Centre Hospitalier Général 1 bd d'Argonne 55000 BAR LE DUC	M. GOEMINNE ☎ 03.29.45.88.88 ✉ direction@pssm. fr	60 places HP	50,26 €	21,32 €	13,54 €	5,73 €	55,99 €	69,60 €	Avril
E.H.P.A.D. Victor Bonal 4, rue de la Fontaine 55240 BOULIGNY (EHPAD géré par un syndicat intercommunal)	Mme FORET, par mandat de gestion ☎ 03.29.87.93.24 ✉ victorbonal@wa nadoo.fr	39 places HP	52,51 €	20,91 €	13,13 €	5,57 €	58,08 €	69,37 €	Avril
E.H.P.A.D. Maurice Charlier Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier - B.P. 107 55200 COMMERCY	M. PFISTER ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch- commercy.fr	113 places en HP PASA 14 places	54,02 €	20,78 €	13,18 €	5,59 €	59,61 €	68,72 €	Mars

Établissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Héberge ment	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
E.H.P.A.D. « Eugénie » 52, rue de l'Hôtel de Ville 55110 DUN SUR MEUSE	M. SPENGLER ☎ 03.29.80.90.57 ✉ direction@ehpa-ddun.fr	89 places HP 1 place HT	56,76 €	19,32 €	12,26 €	5,20 €	61,96 €	72,33 €	Avril
E.H.P.A.D. « Lataye » 4, rue Lataye 55400 ETAIN	Mme FORET, par intérim ☎ 03.29.87.12.81 ✉ administration@mretain.fr	75 places HP 3 places HT	61,07 €	21,71 €	13,78 €	5,85 €	66,92 €	78,53 €	Janvier
E.H.P.A.D. de Gondrecourt Saint Charles 6 ter, rue du Panorama B.P. 11 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU	Mme HANN-AREND ☎ 03.29.89.63.80 ✉ direction@mr-gondrecourt.fr	85 places HP 3 places HT 1 lit AJ PASA 14 places	57,78 €	21,90 €	13,89 €	5,90 €	63,68 €	76,85 €	Mars
E.H.P.A.D. Saint Georges 14, avenue de la promenade 55210 HANNONVILLE SOUS LES COTES	M. BOUR ☎ 03.29.87.35.55 ✉ ehpad.hannonville@ohs.asso.fr	40 places HP installées (52 autorisées à l'issue des travaux)	57,15 €	22,03 €	13,99 €	5,92 €	63,07 €	66,21 €	Mai
E.H.P.A.D. de Ligny 15, boulevard Poincaré 55500 LIGNY EN BARROIS	M. KERAMBRUN ☎ 03.29.78.41.22 ✉ direction-mrligny@orange.fr	132 places HP 2 places HT 2 places AJ	59,13 € (anciens) 61,15 € (neufs)	22,51 €	14,28 €	6,05 €	65,18 € (anciens) 67,20 € (neufs)	76,24 € (anciens) 78,26 € (neufs)	Mars
E.H.P.A.D. « Résidence Barat Dupont » 12 Rue du Parc 55320 SOMMEDIÈUE (géré par un CCAS)	M. ☎ 03.29.87.71.06 ☎ 03.29.85.76.80 ✉ direction@maison-retraite-barat-dupont.fr	69 places HP 2 places HT 6 places AJ	56,99 €	22,32 €	14,16 €	6,01 €	63,00 €	75,27 €	Avril

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD D'ARGONNE 10 rue Thiers 55120 CLERMONT EN ARGONNE 2 route de Cheppy 55270 VARENNES EN ARGONNE 3, place du Général Pershing 55270 MONTFAUCON D'ARGONNE	Mme FORET ☎ 03.29.80.71.24 ✉ contact@ehpada.rgonne.fr	198 places HP 4 places HT 2 AJ PASA 14 places	56,42 €	21,72 €	13,79 €	5,85 €	62,27 €	73,00 €	Avril
E.H.P.A.D. de SPINCOURT 16, rue nouvelle 55230 SPINCOURT (géré par un syndicat intercommunal)	Mme FORET, par mandat de gestion ☎ 03.29.73.73.10 03.29.87.28.01 ✉ ehpadspercourt@orange.fr	27 places HP 1 lit HT	58,09 €	21,20 €	13,46 €	5,71 €	63,80 €	75,23 €	Février
E.H.P.A.D. « J. Guillot » Rue Basse des Remparts B.P. 50024 55700 STENAY	Mme PARIS ☎ 03.29.80.32.80 03.29.80.34.89 ✉ maison-de-retraite.stenay@wanadoo.fr	149 places HP 3 places HT 1 lit AJ	55,32 €	21,55 €	13,67 €	5,81 €	61,13 €	71,87 €	Avril
EHPAD "Vallée de la Meuse" 3, Voie Romaine BP 26 55140 VAUCOULEURS "E. Dupré" 2, route de Vacon 55190 VOID-VACON	Mme CORDONNIER ☎ 03.29.89.20.33 ✉ direction@mr-vaucouleurs-void.fr	141 places HP 7 places HT 6 en AJ	50,77 €	21,95 €	13,93 €	5,91 €	56,68 €	68,96 €	Janvier
EHPAD Verdun-Saint-Mihiel Sainte Anne Place Jean Berain 55300 SAINT MIHIEL Sainte Catherine 54 bis, rue Saint Sauveur 55100 VERDUN	M. GOEMINNE ☎ 03.29.83.84.85 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	333 places HP 4 places HT 16 AJ PASA 14 places	51,43 €	21,86 €	13,87 €	5,89 €	57,32 €	65,66 €	Avril
E.H.P.A. « Résidence La Vigne » 6, Route Rival 55250 VAUBECOURT	M. RAMAND ☎ 03.29.70.79.80 ✉ mieuxvivreencampagne55@gmail.fr	15 places HP	Chambre particulière :			59,63 €		Juin	
			Chambre double :			56,63 €			

U.S.L.D. (Unité de Soins de Longue Durée)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
U.S.L.D. Les Cép'Agés Centre Hospitalier Général 1, boulevard d'Argonne 55000 BAR LE DUC	M. GOEMINNE ☎ 03.29.45.88.88 ✉ gerontologie@pssm.fr	30 places HP	55,50 €	27,59 €	17,60 €	6,15 €	61,65 €	78,77 €	Mai
U.S.L.D. de Commercy Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier - B.P. 107 55200 COMMERCY	M. PFISTER ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch-commercy.fr	32 places HP	53,12 €	24,00 €	15,60 €	6,57 €	59,69 €	74,52 €	Mars
U.S.L.D. de Fains-Véel Centre Hospitalier Spécialisé 36, route de Bar 55000 FAINS VEEL	M. GOEMINNE ☎ 03.29.76.86.86 ✉ chs-usld@pssm.fr	30 places HP	57,09 €	25,94 €	16,43 €	6,98 €	64,07 €	82,26 €	Mai
U.S.L.D. de Verdun 2, rue d'Anthouard B.P. 713 55100 VERDUN	M. GOEMINNE ☎ 03.29.83.84.85 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	48 places HP	53,96 €	39,17 €	24,87 €	10,56 €	64,52 €	89,29 €	Mars

U.A.S.A. (Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer)

Unité indépendante ou rattachée à un EHPAD

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD de Commercy Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier - B.P. 107 55200 COMMERCY	M. PFISTER ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch-commercy.fr	19 places HP 3 places HT 3 places AJ	54,02 €	20,78 €	13,18 €	5,59 €	59,61	68,72 €	Mars
U.A.S.A. de Fains Veel Centre Hospitalier Spécialisé 36, route de Bar 55000 FAINS VEEL	M. GOEMINNE ☎ 03.29.76.86.86 ✉ alzheimer@pssm.fr	20 places HP 2 places HT 6 AJ	59,43 €	19,52 €	12,40 €	5,26 €	64,69 €	54,61 €	Mai
EHPAD Verdun-Saint-Mihiel Sainte Anne Place Jean Berain 55300 SAINT MIHIEL	M. GOEMINNE ☎ 03.29.91.81.81 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	24 places HP	51,43 €	21,86 €	13,87 €	5,89 €	57,32 €	65,66 €	Avril
E.H.P.A.D. « Résidence Barat Dupont » 12 Rue du Parc 55320 SOMMEDIÈUE (géré par un CIAS)	M. ☎ 03.29.87.71.06 ✉ maisonbaratdupont@wanadoo.fr	11 places HP 1 places HT	56,99 €	22,32 €	14,16 €	6,01 €	63,00 €	75,27 €	Avril
E.H.P.A.D. de Ligny 15, boulevard Poincaré 55500 LIGNY EN BARROIS	M. KERAMBRUN ☎ 03.29.78.41.22 ✉ m.r.ligny-en-barrois@wanadoo.fr	26 places HP	61,15 €	22,51 €	14,28 €	6,05 €	67,20 €	78,26 €	Mars
E.H.P.A.D. D'ARGONNE 2 route de Cheppy 55270 VARENNES EN ARGONNE 3, place du Général Pershing 55270 MONTFAUCON D'ARGONNE	Mme FORET ☎ 03.29.80.71.24 ✉ contact@ehpadargonne.fr	13 places HP	56,42 €	21,72 €	13,79 €	5,85 €	62,27 €	73,00 €	Avril
E.H.P.A.D. de SPINCOURT 16, rue nouvelle 55230 SPINCOURT (géré par un syndicat intercommunal)	Mme FORET, par mandat de gestion ☎ 03.29.87.93.24 ✉ ehpadspincourt@orange.fr	13 places en HP	58,09 €	21,20 €	13,46 €	5,71 €	63,80 €	75,23 €	Février
EHPAD "Vallée de la Meuse" "E. Dupré" 2, route de Vacon 55190 VOID-VACON	Mme CORDONNIER ☎ 03.29.89.20.33 ✉ direction@mr-vaucouleurs-void.fr	11 places HP 2 places HT 2 en AJ	50,77 €	21,95 €	13,93 €	5,91 €	56,68 €	68,96 €	Janvier
EHPAD Verdun-Saint-Mihiel 54 bis, rue Saint Sauveur 55100 VERDUN	M. GOEMINNE ☎ 03.29.83.84.85 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	10 places HP VERDUN + 14 places HP SAINT MIHIEL	51,43 €	21,86 €	13,87 €	5,89 €	57,32 €	65,66 €	Avril

RESIDENCES AUTONOMIES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	Hébergement	Date d'effet au 1er
Résidence autonomie « Les Coquillottes » 24 Rue Joblot 55000 BAR LE DUC (Gérée par un CIAS)	Mme MATHIEU ☎ 03.29.79.40.02 ✉ Foyer.logements.cquillottes@barleduc.fr	68 places (62 logements) 56 places en F1 bis 12 places en F2	22,61 € 27,13 € (F2)	Janvier
Résidence autonomie des Côtes de Meuse 19, avenue de la Promenade 55120 HANNONVILLE SOUS LES COTES	M. BOUR ☎ 03.29.87.34.69 ✉ Ra.hannonville@ohs.asso.fr	44 places (40 logements) 34 places en F1 (31m ²) 2 places en F1 bis (37m ²) 8 places en F2 (49 m ²)	14,94 € 17,56 € 9,90 € (la place)	Février
Résidence autonomie « Docteur Pierre DIDON » 9, avenue Haie Herlin 55800 REVIGNY SUR ORNAIN (gérée par un CCAS)	Mme LESSERTEUR ☎ 03.29.75.60.59 ✉ residencedidon@orange.fr	50 places Dont 47 places HP (38 logements) 1 place en F1 (25 m ²) 1 place en F1 meublé (25 m ²) 27 places en F1 bis (36 m ²) 18 places en F2 (60 m ²) Dont 3 places HT (non habilitées à l'aide sociale)	15,13 € 16,11 € 18,93 € 11,77 € (la place)	Février
Résidence autonomie Souville 2, rue Charronière 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	74 places (56 logements) 38 places en T1 bis (36 m ²) 16 places en F2 (52 m ²) 20 places en F2 double sanitaires (61 m ²)	21,21 € 12,20 € 12,48 € (la place)	Février
Résidence autonomie Mirabelle Place Saint Nicolas 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	56 places (40 logements) 24 places en F1 32 places en F2	21,21 € 12,20 € (la place)	Février

1.2 - NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE OU HABILITES PARTIELLEMENT

E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)

E.H.P.A (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour							
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}	
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6				
EHPAD « Les Mélèzes » 26 Rue de la Piscine 55000 BAR LE DUC	M. BERTRAND ☎ 03.29.45.50.60 ✉ Richard.bertrand@ korian.fr	64 places en hébergement permanent	Non habilités à l'aide sociale	27,15 € TTC	17,23 € TTC	7,31 € TTC			Janvier	
EHPAD multi-sites « Les Eaux Vives » Rue du Moulin 55 260 PIERREFITTE SUR AIRE Chemin derrière les jardins 55 220 SOUILLY TRIAUCOURT	Mme LESIRE ☎ 03.29.46.71.20 ✉ secretariat.triaucourt@ehpad-les-eaux-vives.fr ☎ 03.29.79.50.80 ☎ 03.29.83.43.20	104 places HP 5 places HT 6 AJ <i>Dont :</i> Alzheimer 42 places HP 2 places HT 6 en AJ (dont 26 places habilités à l'aide sociale)	54,02 € TTC	21,92 € TTC	13,90 € TTC	5,89 € TTC	59,91 € TTC	76,76 € TTC	Mai	
EHPAD « Saint Joseph » (Géré par l'OHS)	M. BOUR ☎ 03.29.87.35.55 ✉ ehpad.hannonville@ohs.asso.fr	22 places HP (dont 10 places habilités à l'aide sociale) 4 places HT 5 HP installées	57,01 €	21,94 €	13,92 €	5,90 €	62,91 €	71,27 €	Mai	
EHPA « Résidence le Doux Repos » 90 bis, rue des Capucins 55200 COMMERCY	Mme THOMAS ☎ 03.29.91.26.80 ✉ ledouxrepos@orange.fr	10 places HP	Non habilités l'aide sociale							

RESIDENCES AUTONOMIES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/mois	
			Hébergement	Date d'effet au 1 ^{er}
Résidence autonomie Au temps des cerises 34, Rue Edmond Morelle 55200 COMMERCY	Mme CALMET ☎ 03.29.91.08.33 ✉ residence@commercy.fr	36 places (34 logements) 9 places en F1 (27 m2) 23 places en F1 bis (35 m2) 4 places en F2 double 60 m2) Non habilités à l'aide sociale	Non habilités à l'aide sociale	
MARPA LA VIGNE SEGUIN 2, chemin des Gendarmes 55500 DAMMARIÉ-SUR-SAULX	M. MARTIN ☎ 03.29.45.36.28 ✉ marpa.lavignesequin@gmail.com Site : dammarie-sur-saulx.ma-marpa.com	24 places (23 logements) 19 places en F1 bis 4 places en F2 1 lit en HT sur F1 bis meublé	dont 2 places habilitées à 19,02 € (F1)	Février
Résidence autonomie de Montmédy les blés d'or 4 rue de Montrichard 55600 MONTMEDY	Mme PARIS ☎ 03.29.80.32.80 ✉ maison-de-retraite.stenay@wanadoo.fr	35 places (30 logements) 25 places en F1 BIS 10 places en F2	Non habilités à l'aide sociale	

ACCUEIL DE JOUR

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/mois	
			Hébergement	Date d'effet au 1 ^{er}
Accueil de jour « Les Cotelles » 5 rue Jean Bourgeois 55170 ANCERVILLE (Géré par l'ADMR)	Mme BOULIER ☎ 03.29.70.18.76 ✉ acceuildejour@fede55.admr.org	12 places	Non habilités à l'aide sociale	

2 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPES EN MEUSE

► LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT

La Meuse compte 19 établissements et services pour personnes adultes handicapées autorisés, représentant une capacité de 648 places, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs sites.

Les Foyers d'Hébergement pour Adultes Handicapés :

Ils sont destinés à accueillir des personnes ayant une activité professionnelle en milieu protégé.

Les Foyers de Vie :

Ce sont des structures accueillant des personnes handicapées qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité salariée en milieu protégé, mais qui disposent d'une certaine autonomie pour se livrer à des activités diverses et de loisirs afin de favoriser leur intégration à la vie sociale.

Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisé (EANM) :

Ces établissements ont vocation à regrouper l'ensemble des structures relevant de la seule aide sociale départementale, qu'ils interviennent ou non en complément d'une activité professionnelle (actuellement classés, sans que cette classification repose sur une définition normative, comme foyers de vie, foyers d'hébergement ou foyers polyvalents)

Les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) :

Ils assurent la prise en charge de personnes lourdement handicapées (quel que soit le type de handicap) ou des personnes atteintes de handicaps associés, dont l'état nécessite un accompagnement et des soins permanents.

► LES SERVICES

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) :

Ils accueillent des adultes handicapés exerçant une activité professionnelle en milieu protégé, qui sont en capacité de résider en logement autonome avec l'accompagnement d'une équipe éducative.

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) :

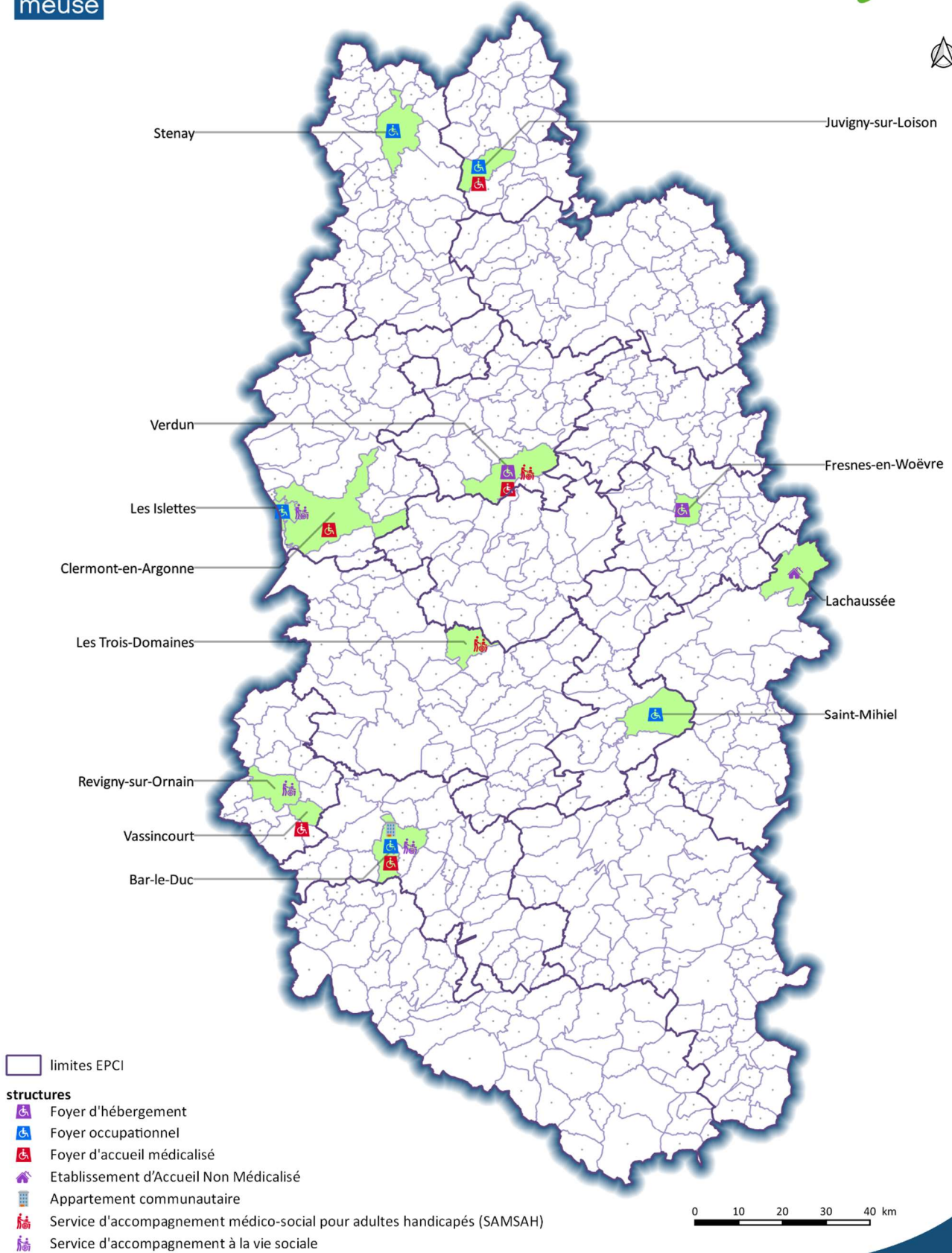
Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Légende :

HP : Hébergement Permanent

HT : Hébergement Temporaire

AJ : Accueil de jour



2.1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPEES EN MEUSE

Foyers de Vie

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Foyer d'accueil spécialisé 13 Rue de la Maréchale 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM*)	Mme GOEMINNE ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 20 places + 10 places en AJ	AJ : 55,68 € HP : 145,72 € HT : 145,72 €	Juillet
Foyer de Vie « Résidence des 4 saisons » 55800 VASSINCOURT (géré par l'ADAPEI de la Meuse)	M. BRIEY ☎ 03.29.78.58.15 ✉ educ-4saisons@adapei-meuse.fr	3 Accueils de jour 1 Hébergement Temporaire 10 Hébergement Permanent	AJ : 145,98 € HP : 166,68 € HT : 166,68 €	Juillet
Maison l'Abbaye « Perce Neige » 2, rue de l'Abbaye 55600 JUVIGNY SUR LOISON	Mme LIENARD ☎ 03.29.88.18.18 ✉ sylvie.lienard@perce-neige.org	Foyer de Vie : 31 places en HP 1 place en HT	HP : 186,21 € HT : 186,21 €	Juin
Foyer d'accueil spécialisé Route de Lochères 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM*)	Mme GOEMINNE ☎ 03.29.88.23.09 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 63 places + 4 places d'accueil occasionnel	AJ : 55,68 € HP : 145,72 € HT : 145,72 €	Juillet
Foyer d'accueil spécialisé 2 allée des Prunus 55300 SAINT MIHIEL (géré par SEISAAM*)	Mme GOEMINNE ☎ 03.29.90.33.40 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 19 places en HP 3 places en AJ + 1 place d'accueil occasionnel	AJ : 55,68 € HP : 145,72 € HT : 145,72 €	Juillet
Foyer d'accueil spécialisé 5 Avenue des Ardennes 55700 STENAY (géré par SEISAAM*)	Mme GOEMINNE ☎ 03.29.80.37.49 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 12 places en AJ	AJ : 55,68 €	Juillet

* SEISAAM : Services et Etablissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne
Meuse

Foyers d'hébergement

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Foyer de travailleurs "Widranges" (géré par l'ADAPEI 55.*) 18, rue André Maginot 55160 FRESNES EN WOEVRE	M. BRIEY ☎ 03.29.88.80.02 ✉ educ-widranges@adapei-meuse.fr	20 places	Hébergement : 142,31 €	Juillet
Foyer de Travailleurs (géré par l'ADAPEI 55*) 15 bis, rue des Preux 55100 VERDUN	M. BRIEY ☎ 03.29.86.15.57 ✉ p.fleury@adapei-meuse.fr	41 places en HP + 3 en HT	Hébergement : 139,35 €	Juillet

* ADAPEI 55 : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Meuse

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
FOYER DU GRAND ETANG 4 Rue de Riauxvaux MAISON DES APPRENTISSAGES 12 Grande Rue 55210 LACHAUSSEE (gérés par APF France Handicap)	M HAMM ☎ 03.29.90.02.48 ✉ yvan.hamm@apf.asso.fr	21 places HP +2 places HT 1 place HP en « nuit éclatée »	HP : 130,01 € HT : 130,01 € Logement éclaté : 104,13 €	Juin

Foyers d'accueil médicalisé

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé 5 rue du Clos Jardin-Fontaine 55100 THIERVILLE</p> <p>Route de Neuville 55800 VASSINCOURT</p> <p>(géré par l'ADAPEI de la Meuse)</p>	<p>M. LAGARDE ☎ 03.29.86.11.70 ✉ a.forciniti@adapei-meuse.fr ✉ famstmaur@adapei-meuse.fr</p>	<p>4 places d'accueil de jour 45 places en accueil de jour et de nuit 2 places en HT</p> <p>40 pl. à THIERVILLE</p> <p>11 pl. à VASSINCOURT</p>	<p>Hébergement Permanent : 161,61 € Temporaire : 161,61 € AJ : 40,40 €</p>	<p>Juillet</p>
<p>Maison l'Abbaye « Perce Neige » 2, rue de l'Abbaye 55600 JUVIGNY SUR LOISON</p>	<p>Mme LIENARD ☎ 03.29.88.18.18 ✉ sylvie.lienard@perce-neige.org</p>	<p>10 places Hébergement Permanent</p>	<p>Hébergement : 144,89 €</p>	<p>Juin</p>
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé de Bar le Duc 13 Rue de la Maréchale 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)</p>	<p>Mme GOEMINNE ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr</p>	<p>10 places d'accueil permanent</p>	<p>Hébergement : 161,74 €</p>	<p>Juillet</p>
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé Julien DESTREZ Route de Lochères 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)</p>	<p>Mme GOEMINNE ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr</p>	<p>6 places d'accueil permanent</p>	<p>Hébergement : 161,74 €</p>	<p>Juillet</p>

2.2 - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES

Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS / an	Date d'effet au 1 ^{er}
<p>Service d'accompagnement à la vie sociale départemental Route de Neuville 55800 VASSINCOURT</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale de VéeI 8 Rue de VéeI 55000 BAR LE DUC</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale du Paradis 1 Rue du Paradis 55000 BAR LE DUC</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale du Verger 22 Rue du Dépôt 55800 REVIGNY</p> <p>(gérés par l'ADAPEI 55)</p>	<p>M. BRIEY ☎ 03.29.79.75.75</p> <p>✉ educ-veel@adapei-meuse.fr</p>	115 places	Dotation globale : 1 775 703,59 €	Juillet
<p>SAVS (A.M.I.P.H.*) 20, rue Ernest Bradfer 55000 BAR LE DUC</p>	<p>M. BERTRAND ☎ 03.29.76.18.79</p> <p>✉ v-bertrand@amiph.asso.fr</p>	120 places	Dotation globale : 763 427,90 €	Avril
<p>SAVS SEISAAM Route de Lochères 55120 LES ISLETTES</p>	<p>Mme GOEMINNE ☎ 03.29.88.23.06</p> <p>✉ accueil@seisaam.fr</p>	42 places	Dotation globale : 85 977,09 €	Juillet
<p>SAVS (ATM*) 13 rue de la Maréchale 55005 BAR LE DUC</p>	<p>Mme PORTAL-CARMONA ☎ 03.29.76.13.73</p> <p>✉ at55@atm.asso.fr</p>	8 places	Dotation globale : 99 104,33 €	Avril
<p>SAMSAH* Rue du Clos Jardin-Fontaine 55100 THIERVILLE (géré par L'ADAPEI de la Meuse)</p>	<p>M. BRIEY ☎ 03.29.79.75.75</p> <p>✉ e.lagarde@adapei-meuse.fr</p>	10 places	32,76 €	Juillet
<p>SAMSAH* (géré par LADAPT Moselle) Centre d'affaires Meuse TGV 55220 LES TROIS DOMAINES</p>	<p>M. DEVIN ☎ 03.29.46.49.64 ✉</p> <p>✉ samsah.meuse@ladapt.net</p>	10 places	Dotation globale : 101 824,54 €	Mai

* AMIPH : Association Meusienne pour l'Insertion des Personnes Handicapées

* ATM : Association Tutélaire de la Meuse

* SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.

3 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN MEUSE

La Meuse compte 30 établissements d'hébergement autorisés qui accueillent des enfants, des adolescents et des femmes enceintes, représentant une capacité de 1 145 places et mesures, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs, 5 services et 2 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce.

► LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT

Les Maisons de l'Enfance à caractère social (MECS) :

Elles accueillent des mineurs âgés de 3 à 18 ans ou jeunes majeurs de moins de 21 ans qui ne peuvent rester dans leur milieu familial. Cet accueil se fait au vu d'un projet élaboré (intervention de l'aide sociale à l'enfance) afin de prendre en compte les besoins de l'enfant avec pour objectif, à chaque fois que possible, la restauration des conditions pour un retour de l'enfant au domicile des parents.

Le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) permet d'accueillir 36 jeunes de 6 à 18 ans sur le territoire meusien. La mesure de placement à domicile doit permettre à un enfant et à sa famille de bénéficier d'un accompagnement éducatif intensif et pluridisciplinaire tout en évitant des séparations traumatisantes.

Les Maisons de l'Enfance (MDE) :

Structure d'hébergement collectif ayant pour mission l'accueil en urgence de mineurs (de 0 à 18 ans) pris en charge par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance sur décision administrative du président du Conseil Départemental ou sur décision judiciaire.

Les pouponnières :

Ces établissements sont spécialisés dans l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Ils interviennent notamment au titre de l'assistance éducative et préviennent la survenance de déficiences graves.

Les centres maternels :

(ainsi que les centres d'hébergement et de rééducation sociale) accueillent des jeunes filles et femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans, afin notamment de leur apporter soutien et aide à la restauration progressive d'une situation d'autonomie.

Le Mouvement Village d'enfants (MVE) :

Etablissement destiné à accueillir des fratries placées au niveau du service de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants

Les lieux de vie et d'accueil (LVA)

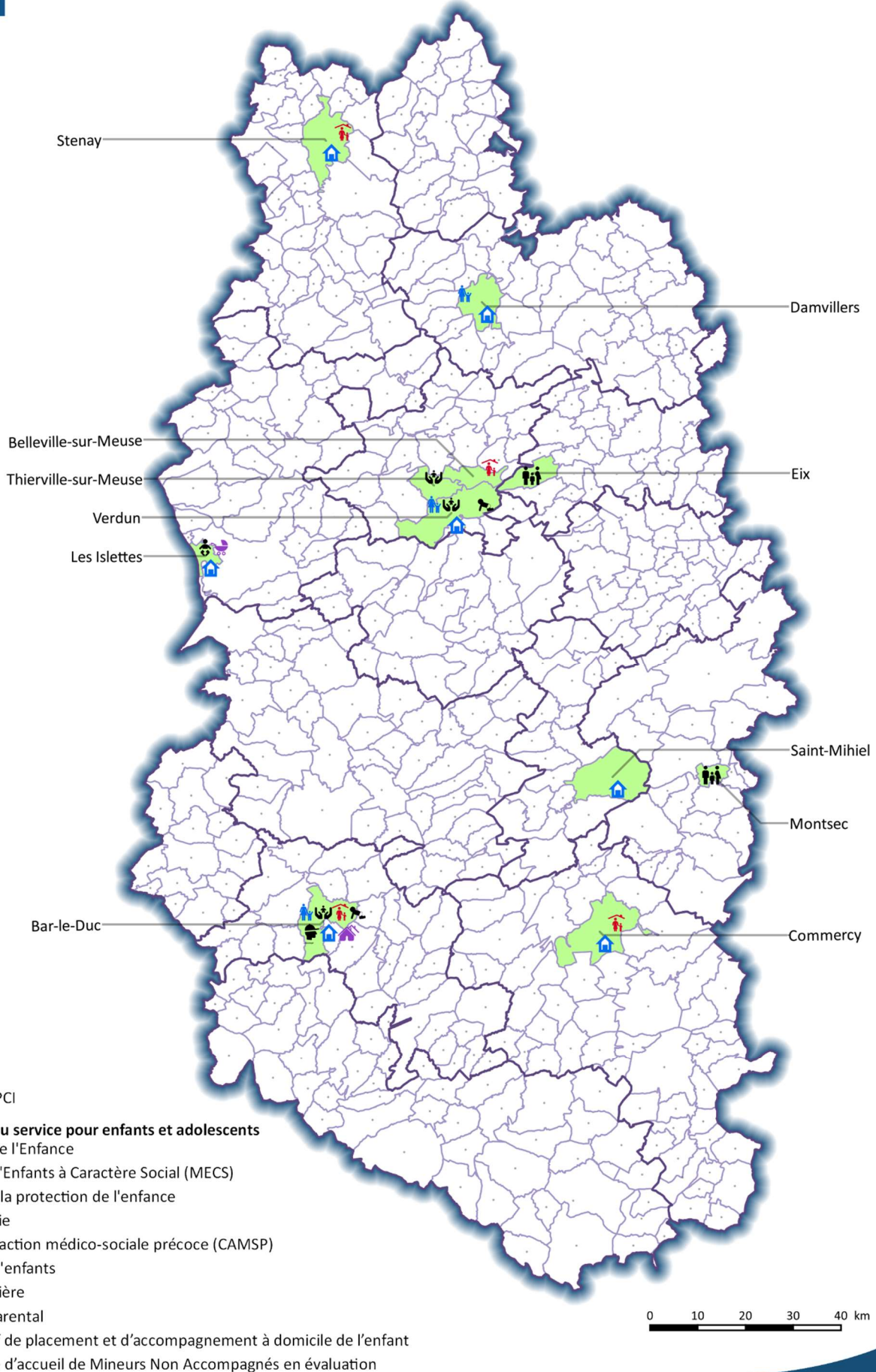
Structure de petite taille assurant un accueil et un accompagnement personnalisé en petit effectif, d'enfants, d'adolescents et d'adultes, en situation familiale, sociale ou psychologique problématique.

► LES SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Les services Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et Aide Éducative à Domicile (AED)

Ils ont pour objet de suivre à domicile des mineurs et leur famille, de leur apporter un soutien éducatif et psychologique, afin de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'ils rencontrent, d'accompagner les parents dans le développement de leurs capacités parentales.

► LES CENTRES D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE sont chargés de la prise en charge précoce des problématiques de handicap (déficits sensoriels, moteurs ou intellectuels) chez les enfants âgés de 0 à 6 ans en ambulatoire ou en rééducation



3.1 - ETABLISSEMENTS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Maisons de l'Enfance				
Maison de l'enfance Nazareth 2, place Nazareth 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	15 places d'accueil permanent	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Maison de l'enfance 38, rue Aristide Briand 55430 BELLEVILLE (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.84.25.71 ✉ mde.belleville@wanadoo.fr	16 places en HP	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Maison de l'enfance 20, rue des Capucins 55200 COMMERCY (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. HAMDAMNE ☎ 03.29.46.75.26 ✉ mde.commercy@wanadoo.fr	14 places (12 à 18 ans)	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Maison de l'enfance 1, rue du Port 55700 STENAY (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.80.79.90 ✉ mde.stenay@wanadoo.fr	10 places d'HP	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Maison de l'enfance « La maisonnée » Route de Lochère 55120 CLERMONT (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.80.79.90 ✉ mde.stenay@wanadoo.fr	6 places d'HP	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Pouponnières				
Pouponnière 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : Mme SPALLA par intérim ☎ 03.29.88.23.15 ✉ pouponniere@seisaam.fr	14 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Pouponnière Nazareth 2, place Nazareth 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	5 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Pouponnière 38, rue Aristide Briand 55430 BELLEVILLE (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	5 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 167,20 €	Juillet
Pouponnière « Jardin d'enfants » 5 Rue Françoise DOLTO 55000 BAR-LE-DUC (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	7 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 167,20 €	Juillet

M.E.C.S. (Maison de l'enfance à caractère sociale)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
MECS Ferrette 113, rue de Saint Mihiel 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : Mme DESTIEU ☎ 03.29.77.12.15 ✉ mecs.bar-le-duc@wanadoo.fr	12 places	Hébergement : 162,23 €	Juillet
MECS Bousmard 1, rue Carnot 55300 SAINT MIHIEL (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : Mme DESTIEU ☎ 03.29.89.29.61 ✉ mecs.st-mihiel@wanadoo.fr	16 places	Hébergement : 162,23 €	Juillet
Maison d'Argonne 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : Mme SPALLA ☎ 03.29.88.23.13 ✉ maison.argonne@seisaam.fr	13 places	Hébergement : 162,23 €	Juillet
AMSEAA - MECS Voltaire 12, rue Voltaire 55000 BAR LE DUC	Directeur : M. LARCHER Chef de service : Mme GILLEMEN ☎ 03.29.45.12.12 ✉ mecs.voltaire@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	18 places (14 à 21 ans)	Hébergement : 241,77 €	Juillet
AMSEAA - MECS Glorieux Rue des Preux 55100 VERDUN	Directeur : M. LARCHER ☎ 03.57.83.00.90 ✉ secretariat.glorieux@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	12 places (13 à 16 ans)	Hébergement : 255,40 €	Juillet
AMSEAA - MECS du Breuil Prieuré du Breuil 55200 COMMERCY	Directeur : M. LARCHER Chef de service : Mme VIDAL ☎ 03.29.90.84.65 ✉ mecs.breuil@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	15 places (11 à 15 ans)	Hébergement : 241,77 €	Juillet
AMSEAA - F.E.J.M. (Foyer Educatif « Le Jeune Meusien ») 9, rue de la Mame 55100 VERDUN	Directeur : M. LARCHER Chef de service : Mme CATTANEO ☎ 03.29.86.09.90 ✉ mecs.fejm@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	30 places (14 à 21 ans)	Hébergement : 241,77 €	Juillet
APAJH 52 – MECS 2 rue de l'Envie 55150 DAMVILLERS	Directeur : M. PRANZETTI ☎ ✉ mecs.damvillers@apajh.asso.fr	10 places	Pas encore tarifées pour 2023	
AMSEAA - D2A Dispositif d'accès à l'Autonomie 11, RUE DE LA MARNE 55100 VERDUN	Directeur : M. LARCHER Chef de service : M. SIGRONDE ☎ 03.29.75.92.52 ✉ secretariat.d2a@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	30 Places (16 à 21 ans)	Hébergement : 109,73 €	Juillet

DAMIE NORD (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 48 avenue du Luxembourg 55100 VERDUN (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	16 places	Hébergement : 115,62 €	Juillet
DAMIE SUD (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 12 place des Halles 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M. PONSIN ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	22 places	Hébergement : 115,62 €	Juillet
DAMIE (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 3 rue Ouvrage de Villy 55700 STENAY (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : Mme SPALLA ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	20 places	Hébergement : 115,62 €	Juillet
DAAMNA (Dispositif d'Accompagnement à l'Autonomie des Mineurs Non Accompagnés) 9 rue de la Marne 55101 VERDUN (autorisé à SEISAAM et géré par l'AMSEAA)	Directeur : M. LARCHER Chef de service : Mme LAVINA ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	50 places	Hébergement : 115,62 €	Juillet
Dispositif de Placement et l'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) Géré par l'AMSEAA 23, rue des Frères Boulhaut 55100 VERDUN	Directeur : M. LARCHER Chef de service : Mme ROECKEL ☎ 03.29.75.92.52	18 places	Dotation départementale : 419 487,70 € Prix de journée : 80,25 €/jour	Juillet
APAJH 52 – DIPADE 2 rue de l'Envie 55150 DAMVILLERS	Directeur : M. PRANZETTI ☎ ✉ mecs.damvillers@apajh.asso.fr	12 places	Pas encore tarifées pour 2023	

Village d'enfants

Village d'Enfants 11, chemin de Curmont 55000 BAR LE DUC (géré par la fondation Action Enfance)	Directeur : M BERNIER ☎ 03.29.46.46.90 ✉ secretariat.barleduc@actionenfance.org	57 places	Hébergement : 175,31 €	Avril
Dispositif de Placement et l'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) Géré par la fondation Action enfance 68 chemin de Curmont 55000 BAR-LE-DUC	Directeur M. BERNIER ☎ 03.29.46.46.90 ✉ secretariat.barleduc@actionenfance.org	18 places	67,21 €/jour	Avril

Autres établissements

Centre Parental 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directrice : Mme GOEMINNE Chef de service : M VERCOLLIER ☎ 03.29.88.23.19 ✉ c.maternel@seisaam.fr	25 places	Hébergement : 50,41 € / jour	Juillet
---	--	-----------	------------------------------	---------

Structure d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés en Evaluation (SAMNAÉ) Gérée par le Département de la Meuse Place de l'école normale 55000 BAR-LE-DUC	Direction Enfance-Famille M. HUSSON Service Mineurs non accompagnés	18 places en appartements 34 places en collectif	85,55 € / jour	2022
---	---	---	----------------	------

3.2 - SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
AMP* BAR LE DUC et VERDUN 2, rue d'Anjou 55000 BAR LE DUC	Directeur : M. LECOEUR ☎ 03.29.76.11.51 ✉ ampmeuse@gmail.com	Missions de prévention spécialisée	Dotation globale : 574 070,24 €/an	Avril
AMSEAA* SAED * 1, Rue DU CLOS DE JARDIN FONTAINE 55100 THIERVILLE	Directeur M. LARCHER Chef de service : Mme BLANCHET ☎ 03.29.86.09.90 ✉ amseaa@amsea.fr	Mesures d'action éducative à domicile 190 mesures	Dotation globale : 1 285 185,62 €/an	Juillet
AMSEAA – AEMO* Espace Driant Avenue Miribelle 55100 VERDUN	Directeur : M. LARCHER Directrice Pôle : Mme DEREMARQUE Chef de service : Mmes MAHAUT et ROECKEL ☎ 03.29.86.41.52 ✉ aae.meuse@wanadoo.fr	Mesures d'action éducative en milieu ouvert 410 mesures	13,46 €/jour	Juillet
Alys – SAAD* ASE 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Aide à domicile Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale Zone d'intervention : département de la Meuse	52,92 €/heure	Juin

* AMP : Association Meusienne de Prévention

* AMSEAA : Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

* SAED : Service d'Aide Educative à Domicile

* AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

*SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

3.3 - SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES FRAGILES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
Alys - SAAD FAMILLES 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Mesures CAF	Non tarifées par le Département	

3.4 - AUTRES ETABLISSEMENTS

Lieux de Vie

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
EIXISTER 12, rue du Château 55400 EIX	M. MAX ☎ 03.29.88.39.89 Port. : 06.89.88.62.96 ✉ eixister- max@wanadoo.fr	7 places (12 à 21 ans)	Forfait journalier de base : 14,50 fois la valeur horaire du SMIC Forfait complémentaire : 4,41 fois la valeur horaire du SMIC	Janvier
GOVERNAIL 55 4, rue de l'Eglise 55300 MONTSEC	M. DELHUMEAU ☎ 03.87.30.23.76 ✉ gouvernail@wanadoo.fr	10 places (12 à 21 ans)	Forfait journalier de base : 14,46 fois la valeur horaire du SMIC Forfait complémentaire : 4,41 fois la valeur horaire du SMIC	Janvier

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Le financement d'un CAMSP repose sur une dotation globale dont 80 % sont pris en charge par l'Assurance maladie (ARS) et les 20 % restants par le Département.

Etablissements	Directeur Téléphone	Capacité d'accueil	TARIFS / an	Date d'effet au 1 ^{er}
CAMSP du Sud Meusien CHS FAINS-VEEL 116, route départementale 55000 BEHONNE	Dr HATIER ☎ 03.29.45.86.30 ✉ direction@pssm.fr	File active 231	Dotation globale : 101 975,42 €	Juillet
CAMSP du Nord Meusien 4, rue du BASTION SAINT PAUL 55100 VERDUN	M. ☎ 03.29.73.77.20 ✉ camsp- verdun@apamsp.fr	File active 184	Dotation globale : 103 545,60 €	Juillet

4 - SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPES

Depuis la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le Département autorise désormais les **services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) intervenant auprès des personnes âgées ou handicapées, en mode prestataire.**

Ces services effectuent des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Les services autorisés par le Département de la Meuse peuvent intervenir auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

En revanche, ils ne peuvent intervenir auprès des bénéficiaires de l'aide sociale que s'ils possèdent une habilitation. Ces services ne font dès lors pas l'objet d'une tarification par le Département.

Ainsi, parmi les **11 services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés, 3 disposent d'une habilitation pour intervenir auprès des bénéficiaires de l'aide sociale, en vue de prendre en charge en tout ou partie les frais d'aides ménagères.**

4.1 – S.A.A.D. AUTORISES ET HABILITES A L'AIDE SOCIALE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Zone géographique d'intervention	TARIFS HORAIRES (plan d'aide APA et PCH) Aide-ménagère au titre de l'Aide sociale	Date d'effet au 1 ^{er}
ASSAD* (ADAPAH 55) Les Roises Rte du Pont de Dammarié 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR	Mme THIBAUT ☎ 03.29.79.05.84 ✉ accueil@adapah55.fr	Meuse	Tarif horaire : 25,92 €	Mars
Fédération ADMR** de Meuse (Aide à Domicile en Milieu Rural) 50, rue de la Résidence du Parc 55100 VERDUN	Mme BOULIER ☎ 03.29.84.58.32 ✉ info.fede55@admr.org	Meuse	Tarif horaire : 23,00 €	Janvier
FILIERIS 21 avenue Foch BP 60570 57018 METZ	Mme LACHHEB ☎ 06.07.98.44.60 ✉ saad.lachheb@filieris.fr	Meuse	Tarif horaire : 27,49 €	Mars

* ASSAD : **A**ssociation **S**olidaire de **S**outien **A** Domicile.

** La Fédération ADMR (**A**ide à **D**omicile en **M**ilieu **R**ural) de la Meuse est composée de 22 associations, il s'agit des SAAD ADMR : ANCERVILLE, REVIGNY/BAR-LE-DUC, VALLONS BOISES, CLERMONT, CANTON DE COMMERCEY, MINIERES, PAYS DE DAMVILLERS, VALLEE DE L'ORNE, FRESNES EN WOEVRE, GONDRECOURT, LACROISEE DES 16, LIGNY EN BARROIS, MONTMEDY, DE REMBERVAL, SUD ARGONNE, PAYS DE SPINCOURT, VAL DE MEUSE ET PLATEAU DE SOUILLY, VARENNES, VAUCOULEURS, VERDUNOIS, VIGNEULLES et VOID-VACON.

4.2 - S.A.A.D. NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Zone géographique d'intervention	TARIFS HORAIRES (Plan d'aide APA et PCH)
ADHAP Services 12, rue du Cygne 55000 BAR LE DUC	Mme GARNIER Responsable d'agences ☎ 03.29.77.75.70 ✉ adhap55a@adhapservices.eu	Meuse	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
Association LES COLOMBES 16 rue des Eparges 55160 FRESNES-EN- WOËVRE 3 Avenue de Paris 55800 REVIGNY SUR ORNAIN	M. DHYVERT ☎ 09.67.47.28.14 ☎ 03.54.02.03.46 ✉ lescolombes55@gmail.fr	Meuse	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
Services à la Personne du Barrois (Centre de Services) 17 rue Exelmans 55000 BAR LE DUC	M. BIGUET ☎ 03.29.75.26.86 ✉ barleduc@centreservices.fr	25 km autour de Bar-le- Duc	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
AZAE A2MICILE 3 Rue du Gal de Gaulle 55000 BAR-LE-DUC	Mme BORGHINI ☎ 03.29.76.95.56 ✉ barleduc@azae.com	Meuse	APA : 23,00 €/heure PCH : 23,00 €/heure (3)
HELLO Domicile 10 rue Ch. De Gaulle 08210 MOUZON	Mme BRETON ☎ 09.86.28.79.89 ✉ hello.domicile@gmail.com	Meuse	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
ÂGES ET VIE 6 bis rue du Rattentout 55154 DIEUE-SUR- MEUSE	M. VOUILLOT ☎ 0801.07.08.09 ✉ contact@agesetvie.com	Adresse de la maison « Age et vies »	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
DOMICILE BONHEUR NEC PLUS ULTRA 21 rue André BARBAUX 52100 ST DIZIER	M. IMPELLIZZERI ☎ 03.25.06.65.41 ✉ contact@domicilebonheur.fr	Meuse	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)
Alys - SAAD PA/PH 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Meuse	APA 23,00 €/heure en semaine et 23,00 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,00 €/heure (2)

- (1) fixés par délibération du Conseil départemental du 22 juin 2017 sur la base du montant des participations horaires nationales de l'aide-ménagère à domicile, fixé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V).
- (2) sur la base du tarif fixé au 1er septembre 2019 par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.
- (3) fixés dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Département

ANNEXE – Etat récapitulatif des publications des tarifs au recueil des actes administratifs du Département

Conformément à l'article R.314-36 III du CASF, les tarifs présentés dans ce recueil ont été fixés par arrêté du Président du conseil départemental, **pour les structures habilitées partiellement ou totalement à l'aide sociale et la Dépendance** et ont fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs (R.A.A) du Département.

RAA n° 01/2023 du 13 janvier 2023

- Arrêté du 27 décembre 2022 fixant le taux de revalorisation des produits de la tarification 2022 afférents à la dépendance
- Arrêté du 27 décembre 2022 fixant la valeur du point GIR départemental de la Meuse
- Arrêté du 12 janvier 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/01/2023 de l'EHPAD "La Sapinière" de BAR-LE-DUC
- Arrêté du 12 janvier 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/01/2023 de l'EHPAD "LATAYE" d'ETAIN
- Arrêté du 12 janvier 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'Association "Aide à Domicile en Milieu Rural "(ADMR
- Arrêté du 12 janvier 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à la dépendance à compter du 01/01/2023 de l'EHPAD "Les Mélèzes" de BAR-LE-DUC
- Arrêté du 12 janvier 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable à la Résidence Autonomie "les Coquillottes", gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Meuse Grand Sud
- Arrêté du 06 janvier 2023 fixant le niveau de dépendance moyen départemental au 31/12/2022
- Arrêté du 12 janvier 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/01/2023 de l'EHPAD " VALLEE DE LA MEUSE " de VAUCOULEURS / VOID VACON

RAA n° 02/2023 du 26 janvier 2023

- Arrêté du 22 janvier 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux Résidences autonomie Souville et Mirabelle gérées par l'association ALYS.
- Arrêté du 22 janvier 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à la Résidence autonomie Docteur Pierre Didon gérée par le CCAS de REVIGNY SUR ORNAIN,

RAA n° 04/2023 du 16 février 2023

- Arrêté du 26 janvier 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/02/2023 de l'Etablissement EHPAD de SPINCOURT.
- Arrêté du 26 janvier 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable à La Résidence Autonomie d'Hannonville gérée par l'Association OHS (Association Office d'Hygiène Sociale de Lorraine).
- Arrêté du 26 janvier 2023 fixant le prix de Journée Hébergement Moyen 2023 des Résidences Autonomie en Meuse.
- Arrêté du 10 février 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable à La Résidence Autonomie de Dammarie sur Saulx (MARPA la Vigne Seguin

RAA n° 06/2023 du 10 mars 2023

- Arrêté du 07 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2023 de l'Etablissement EHPAD Maurice Charlier de COMMERCY.
- Arrêté du 07 mars 2023 portant modification aux tarifs Hébergement et Dépendance 2023 applicables à l'USLD de VERDUN (Unité de Soins de Longue Durée).
- Arrêté du 07 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2023 de l'Etablissement EHPAD Saint Charles de GONDRECOURT.
- Arrêté du 07 mars 2023 relatif au tarif horaire 2023 applicable au SAAD Filieris - Service d'Aide à Domicile.
- Arrêté du 07 mars 2023 portant modification aux tarifs Hébergement et Dépendance 2023 applicables à l'USLD de COMMERCY (Unité de Soins de Longue Durée).
- Arrêté du 07 mars 2023 relatif au tarif horaire 2023 applicable à L'Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées et aux Handicapés (ADAPAH) – Association de Services de Soins à Domicile (ASSAD).
- Arrêté du 07 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2023 de l'EHPAD de Ligny-en-Barrois.

RAA n° 09/2023 du 4 avril 2023

- Arrêté du 29 mars 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable à l'A.M.P. BAR-LE-DUC et VERDUN.
- Arrêté du 29 mars 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable au Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE), géré par la Fondation "Action Enfance",

- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD d'ARGONNE sites de Clermont en Argonne, Varennes en Argonne et Montfaucon.
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD Victor Bonal de BOULIGNY.
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD VERDUN/SAINT-MIHIEL.
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD Eugénie de DUN-SUR-MEUSE.
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD La Maison des Cépages de BAR-LE-DUC,
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD Jacques Barat-Dupont de SOMMEDIÈUE.
- Arrêté du 29 mars 2023 fixant les tarifs journaliers à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 1er avril 2023 de l'EHPAD Jean Guillot de STENAY.
- Arrêté du 29 mars 2023 relatif à la tarification 2023 applicable au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), géré par l'Association Meusienne pour l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap (AMIPH).
- Arrêté du 29 mars 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable au Village d'Enfants de BAR le DUC géré par la Fondation "Action Enfance".

RAA n° 11/2023 du 24 avril 2023

- Arrêté du 20 avril 2023 fixant le prix de journée hébergement moyen 2023 par place des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics meusiens hors hospitaliers
- Arrêté du 20 avril 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Saint Georges d'HANNONVILLE à compter du 1er mai 2023
- Arrêté du 21 avril 2023 relatif à la tarification 2023 applicable au Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Arrêté du 21 avril 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'Unité Alzheimer - Résidence Geneviève MENOUX de Fains-Véel à compter du 1er mai 2023
- Arrêté du 21 avril 2023 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2023 applicables à l'USLD La Maison des Cépages de Bar le Duc à compter du 1er mai 2023
- Arrêté du 21 avril 2023 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2023 applicables à l'USLD de Fains - Les Sources de Fains Véel à compter du 1er mai 2023

RAA 12/2023 du 5 mai 2023

- Arrêté du 25 avril 2023 relatif aux tarifs Hébergement et Dépendance 2023 applicable à l'EHPAD des Eaux Vives Sites de Pierrefite, Souilly et Triaucourt (Etablissement privé d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- Arrêté du 27 avril 2023 relatif aux tarifs Hébergement et Dépendance 2023 applicable à l'EHPAD Saint Joseph géré par l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine

RAA 15/2023 du 1er juin 2023

- Arrêté du 25 mai 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (ENAM) situé à Lachaussée et géré par l'association APF France Handicap
- Arrêté du 25 mai 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) géré par la Fondation Perce-Neige
- Arrêté du 25 mai 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable au Foyer de Vie de Juvigny-sur-Loison géré par le Fondation Perce-Neige
- Arrêté du 25 mai 2023 relatif au Tarif Horaire 2023 applicable au SAAD ASE - Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) géré par l'association ALYS
- Arrêté du 25 mai 2023 relatif à la Tarification 2023 applicable à l'EHPA "Résidence La Vigne" à Vaubécourt

RAA 19/2023 du 3 juillet 2023

- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'AMSEEA pour le Service d'Action Educative à Domicile
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'Accueil Spécialisé pour adultes handicapés de Vassincourt à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'hébergement de Fresnes à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'hébergement de Glorieux de Verdun à compter du 1er juillet 2023

- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable au Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) géré par l'ADAPEIM à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'ADAPEIM pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'AMSEEA pour le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour le Centre Parental à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour le Foyer d'Accueil Médicalisé à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour les Foyers Occupationnels à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 28 juin 2023 relatif à la tarification 2023 applicable au Service d'Accompagnement géré par SEISAAM à compter du 1er juillet 2023

RAA 21/2023 du 12 juillet 2023

- Arrêté du 7 juillet 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour les Dispositifs d'accueil pour mineurs non accompagnés et Dispositifs d'accompagnement à l'autonomie des mineurs non accompagnés (DAMIE/DAAMNA) à compter du 1er juillet 2023

RAA 24/2023 du 4 août 2023

- Arrêté du 25 juillet 2023 relatif à la tarification 2023 applicable aux SEISAAM pour le Service de Protection de l'Enfance à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 26 juillet 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'Accueil Médicalisé de Verdun à compter du 1er juillet 2023
- Arrêté du 3 août 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'AMSEEA pour les Maisons d'Enfants à Caractère Social pour les 14 - 18 ans (MECS)
- Arrêté du 3 août 2023 relatif à la tarification 2023 applicable à l'AMSEEA pour l'Action d'Education en Milieu Ouvert (AEMO)

* * *